



14, passage Dubail 75010 PARIS

T. +33 (0)1 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :  
Federica Mogherini  
Commission européenne  
Rue de la Loi 200  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Paris, le 20 mai 2016

Objet : Arrestation du défenseur des droits de l'Homme Abdallah Abu Rahma

Madame la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères,

Nous souhaitons attirer votre attention sur le cas de M. Abdallah Abu Rahma, arrêté le vendredi 13 mai 2016 par l'armée israélienne. Abdallah Abu Rahma est professeur d'anglais dans une école catholique et membre du Comité de résistance non-violente du village de Bil'in en Cisjordanie, dont une grande partie des terres agricoles ont été séparées du village par le Mur. Avocat de l'action non-violente, M. Abu Rahma a été reconnu défenseur des droits de l'Homme par l'Union européenne, lors d'une précédente incarcération, en août 2010.

Ce vendredi 13 mai, il a été arrêté à Bil'in lors d'une course de vélos interrompue par 150 soldats lourdement armés qui ont bloqué la route et jeté des bombes lacrymogènes en direction des cyclistes. La course avait pour objet de protester contre l'occupation israélienne, et ce de manière pacifique.

Depuis plus de 20 ans les habitants de Bil'in luttent pacifiquement pour leurs droits en recourant à des actions judiciaires ou à des marches non-violentes organisées chaque vendredi. En détenant des défenseurs des droits emblématiques comme A. Abu Rahma, les autorités israéliennes visent à supprimer toute forme de résistance pacifique et de critique de l'occupation et la colonisation israéliennes illégales. Cette arrestation s'inscrit dans un inquiétant cycle de répression à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme palestiniens comme israéliens, comme nous l'avons mentionné dans notre dernier courrier datant du 18 avril 2016.

Le 16 mai, un juge de la Cour militaire d'Ofer a accepté de libérer Abdullah Abu Rahma, mais le parquet militaire a fait appel ; ce 18 mai, l'appel a été confirmé par la Cour et M. Abu Rahma demeure en détention. Une nouvelle incarcération contre M. Abu Rahma, figure connue et respectée, ne peut qu'aggraver des réactions d'indignation devant une telle injustice à une période où la situation est particulièrement tendue.

**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF).

La présence d'observateurs internationaux et de diplomates lors de précédents procès a eu un impact positif sur les peines prononcées. C'est pourquoi nous vous sollicitons afin que les diplomates européens en poste en Israël et en Palestine se saisissent du dossier de M. Abdallah Abu Rahma et soient présents lors de ses prochaines audiences à la cour militaire de justice d'Ofer.

En espérant que vous donnerez suite à notre requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Haute Représentante, l'assurance de notre haute considération.



Claude Léostic, Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF).